



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0359

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Inter-Soie France pour l'organisation de la 10^e édition du marché des soies du 20 au 23 novembre 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliot), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

Conseil de communauté du 3 novembre 2014**Délibération n° 2014-0359**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Inter-Soie France pour l'organisation de la 10^e édition du marché des soies du 20 au 23 novembre 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Reconnue dans le monde entier, la soie est un des emblèmes de Lyon, qui allie à la fois une dimension patrimoniale et une dimension créative. Les soyeux lyonnais restent à ce jour, grâce à leur inventivité et leur innovation technologique, les fournisseurs privilégiés des grandes maisons de la haute couture et de l'édition, facteur de rayonnement international.

L'association Inter-Soie France, créée en mai 1991, est un organisme professionnel qui a pour objet de traiter des sujets se rapportant à la soie avec les instances nationales, européennes et internationales. Inter-Soie France compte 36 membres et regroupe tous les maillons de la filière : marchands de soie, mouliniers, tisseurs, ennoblisseurs, fabricants, producteurs de fils à coudre, ainsi que des organismes scientifiques et techniques. Inter-Soie France assure la communication, la promotion de la soie ainsi que la défense de son image.

Inter-Soie France a été à l'initiative de la création du marché des soies qui connaîtra sa 10^e édition en 2014 afin de promouvoir la soierie lyonnaise et les entreprises de soierie de la région. Le marché des soies est un événement annuel unique en France sur cette thématique, c'est un temps fort des manifestations programmées à Lyon. Il bénéficie du soutien de la Ville de Lyon, de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et de la Communauté urbaine de Lyon.

Le marché des soies est une manifestation permettant de mettre en valeur les savoir-faire et les innovations des entreprises du secteur de la soie de la région lyonnaise. Dans le cadre de cet événement, les maisons de soie vendent au public à cette occasion les tissus et accessoires de soie, jusque là réservés à la haute couture et aux éditeurs. A chacune de ses éditions, au-delà de l'événement commercial, le marché des soies propose une série d'animations visant à mieux faire connaître les différents aspects de la filière soie.

a) - Objectifs

La politique dédiée aux industries créatives conduite par la Communauté urbaine a défini un axe de développement concernant le soutien à des événements d'agglomération permettant d'affirmer l'image et le rayonnement de l'agglomération lyonnaise dans les secteurs de la mode et de la création. Par son soutien à cet événement, la Communauté urbaine entend :

- consolider l'identité mode de l'agglomération lyonnaise aux niveaux régional et national, en se positionnant sur un créneau spécifique et différenciant, les tissus hauts de gamme et l'univers de la soie, élément de l'identité du territoire grand lyonnais,
- sensibiliser et stimuler la demande pour des entreprises locales,
- favoriser la création par une émulation collective autour d'une thématique partagée,
- mettre en avant et impliquer les acteurs importants du monde de la mode et de la création,
- soutenir un événement touristique qui allie à la fois la dimension patrimoniale et la dimension créative de la soie, emblème du territoire grand lyonnais. Cet événement est idéalement placé dans le calendrier pour les achats des cadeaux de fin d'année.

Pour atteindre ces objectifs, la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association Inter-Soie France pour l'organisation de la 10^e édition du marché des soies à Lyon, édition qui sera profondément renouvelée en termes d'exposition.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013

Par délibération, le Conseil a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Inter-Soie France dans le cadre de l'organisation du 9^e marché des soies pour l'année 2013.

La 9^e édition du marché des soies s'est tenue du 28 novembre au 1^{er} décembre 2013 avec 22 stands d'exposants qui ont des tissus pour l'habillement et la décoration, des coupons, des accessoires (carrés, étoles, cravates, livres, etc.) et des articles de mercerie. Les grandes maisons de soyeux ont présentés leurs créations d'exception. Une nouvelle scénographie avait été mise en place pour renouveler l'attrait du marché des soies sur de nouveaux segments de visiteurs et d'acheteurs, par exemple sur un public plus jeune.

Un programme d'activités artistiques et pédagogiques a été proposé au public des visiteurs grâce à plusieurs nouveaux partenariats développés avec des acteurs du secteur de la mode et de la création : la Chambre syndicale de la couture de Lyon, le Village des créateurs, le Musée des tissus, le Musée Gadagne, le Musée de Bourgoin Jallieu, la Maison des Canuts, l'association Soierie vivante, la commission séricicole internationale, le Festival Labelsoie, etc. Parallèlement, s'est déroulée la 6^e édition du Novembre des Canuts consacrée à l'histoire lyonnaise de la soie et le festival Labelsoie qui a débuté le 15 novembre.

c) - Bilan

Cette 9^e édition au Palais du commerce à Lyon a enregistré plus de 10 000 visiteurs. Tous les exposants des précédentes éditions avaient reconduit leur participation au marché des soies 2013. Les entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de 375 000 €. Un programme d'activités artistiques et pédagogiques renouvelé a été proposé aux visiteurs.

Parallèlement, s'est déroulée la 6^e édition du Novembre des Canuts consacré à l'histoire lyonnaise de la soie et au festival Labelsoie. La vocation de cet événement est de mettre en avant la richesse du secteur, de valoriser la diversité de ses innovations à la fois technique et sociale. Il montre que Lyon a su prendre appui sur un héritage exceptionnel pour continuer à construire l'avenir, en devenant un acteur majeur de la création, du design textile et des tissus techniques en Europe.

d) - Programme d'actions pour l'année 2014 et plan de financement prévisionnel

La 10^e édition du marché des soies se tiendra du 20 au 23 novembre 2014 au Palais du Commerce de Lyon avec 35 exposants qui proposeront des tissus pour l'habillement et la décoration, des coupons, des accessoires (carrés, étoles, cravates, livres, etc.) et des articles de mercerie. Les grandes maisons de soyeux seront présentes avec leurs créations d'exception.

Le Marché des soies accueille cette année 12 nouveaux exposants renouvelant ainsi l'offre pour les visiteurs et, ce, afin de conquérir de nouveaux segments de visiteurs. Le Village des Créateurs participera à cette édition du Marché des soies avec trois de ses créateurs. Les visiteurs pourront bénéficier d'un service de conseil pour leurs achats de tissus d'ameublement et de d'habillement.

En termes d'outils de communication, un nouveau site web mettra particulièrement en valeur les exposants et les créateurs qui animent les ateliers. Un accent particulier est mis sur les réseaux sociaux et le community management avec le blog, la page Facebook et Twitter, avec un objectif affiché d'élargir la cible en s'adressant plus au public jeune et d'attirer une nouvelle clientèle sur le marché des soies.

Dans le même temps, se tiendra le Festival Labelsoie, du vendredi 14 au dimanche 30 novembre qui donnera également une visibilité aux acteurs du secteur de la soie avec un programme de dédicaces et de rencontres avec des auteurs, des galeries d'art, un parcours de vitrines sur le thème de la soie, des promenades /parcours en lien avec la thématique dans des ateliers de design et de créateurs. Sont associés à cette manifestation : le Musée Gadagne, l'Association Soierie vivante, le lycée Diderot, des écoles de mode. Un programme d'activités artistiques et pédagogiques renforcé sera proposé au public des visiteurs grâce à des partenariats développés avec des acteurs du secteur de la mode et de la création, le Village des créateurs, le Musée des tissus, la Maison des Canuts, la commission séricicole internationale, etc.

La tarification suivante est adoptée : 2 € pour les adultes, un pass à 3 € est proposé pour toute la durée de la manifestation.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
communication-relations presse	56 000	stands	100 000
animation et coordination	30 000	exposants	30 000
visuels-scénographie	30 000	CCIL (prêt de salles)	53 000
location	53 000	Communauté urbaine de Lyon	35 000
ateliers-fournitures	8 000	UNITEX	20 000
logistique, matériel	69 000	APICIL	5 000
divers	12 000	entrées payantes	15 000
Total	258 000	Total	258 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Inter-Soie France pour l'organisation de la 10^e édition du marché des soies pour l'année 2014. Ce montant est identique à celui versé en 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Inter-Soie France dans le cadre de la 10^e édition du marché des soies du 20 au 23 novembre 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Inter-Soie France définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 090 - opération n° OP02O1574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.